FACETS
IMMOBILIER

Tarifs applicables au 08 décembre 2025

HONORAIRES DE NÉGOCIATION SUR LES TRANSACTIONS HABITATION, CHARGE VENDEUR

- *En dessous de 125 000* € NV : Forfait de 7 500 € TTC
- De 125 000 € à 200 000 € NV : Forfait de 9 900 € TTC
- 4,9 % TTC du prix net vendeur (NV) dès 201 000 € TTC

HONORAIRES DE NÉGOCIATION SUR LES TRANSACTIONS ENTREPRISE / FONDS DE COMMERCE, CHARGE ACQUÉREUR

- *Jusqu'à un prix de 120 000* € NV : Forfait de 8 000 € HT (9 600 € TTC)
- *Au-dessus de 120 001* € NV (net vendeur) 8 % HT (9,6 % TTC)

HONORAIRES DE LOCATION ENTREPRISE / FONDS DE COMMERCE, CHARGE LOCATAIRE

- *Loyer annuel jusqu'à 11 000* € HT : forfait de 3 000 € HT soit 3 600 € TTC
- *Loyer annuel au-delà de 11 001* € : 30 % HT soit 36 % TTC d'une année de loyer de base hors taxes, hors charges, hors foncier

Honoraires fonds de commerce
- cession de droit au bail
- pas-de-porte

De 0 à 100.000 € : 7.000 € HT + TVA au taux légal en vigueur,
De 100.001 à 200.000 € : 8% HT + TVA au taux légal en vigueur,
Au-delà de 200.000 € : 7% HT + TVA au taux légal en vigueur.

Honoraires vente de murs commerciaux
- bureaux
- locaux d'activités

De 0 à 100.000 € : 9.000 € HT + TVA au taux légal en vigueur,
De 100.001 à 150.000 € : 9% HT + TVA au taux légal en vigueur,
Au-delà de 150.000 € : 8% HT + TVA au taux légal en vigueur.

Honoraires location locaux commerciaux, bureaux, locaux d'activités

Location : 7% HT du loyer triennal à la charge du preneur, forfait minimum de 3.000 € HT (3.600 € TTC),
Location de courte durée : 20% HT du loyer annuel HT (TVA au taux légal en vigueur en sus).

Honoraires rédaction

Rédaction de bail : 1 mois de loyer HT, forfait minimum de 800 € HT (960 € TTC),
Renouvellement de bail ou avenant au bail : 400 € HT (480 € TTC).